



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 61221

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition formulée dans le rapport « Pour rénover l'enseignement supérieur parisien » de Monsieur Bernard Larrousurrou le 5 octobre 2009 consistant à créer le « campus PSLQL » avec le Collège de France, Chimie ParisTech, l'ESPCI ParisTech, l'ENS, le MNHN et l'Observatoire de Paris, en veillant à maintenir ouverte la possibilité d'élargissement ultérieur à de nouveaux partenaires. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition, et le cas échéant, les délais de mise en oeuvre d'une telle mesure.

Texte de la réponse

Pour rénover l'enseignement supérieur parisien et lui redonner la place qu'il mérite à l'international, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a confié une mission à Bernard Larrousurrou. Sur les recommandations du rapport et afin de donner rapidement suite à ces propositions, elle a annoncé l'ouverture d'une période de concertation de deux mois avec les collectivités locales concernées (mairie de Paris et région Ile-de-France, notamment) et avec les différents établissements. Cette concertation sera conduite par le recteur de l'académie de Paris et Bernard Larrousurrou. Elle doit permettre de présenter d'ici la fin d'année un schéma directeur concerté de l'immobilier universitaire parisien afin de mettre en cohérence et de conjuguer les efforts financiers de l'État et des collectivités locales autour d'une liste d'opérations prioritaires clairement identifiées.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61221

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9833

Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12533